

CLÉVILLIERS

Bulletin Municipal

2022



Édito

Quelques mots pour vous faire le bilan de l'année 2021.



Année de nouveau marquée par la Covid-19 avec une longue période de nouvelles restrictions pour nos déplacements, la fermeture de nombreux lieux de loisirs, de convivialités, une vie associative très réduite, heureusement la plupart des activités économiques ont pu se maintenir.

Aujourd'hui, celles et ceux qui sont vaccinés, retrouvent une certaine liberté et peuvent à nouveau reprendre une vie un peu plus proche de ce qu'elle était avant la pandémie, même si la situation sanitaire reste délicate.

Des travaux d'entretien importants sur la mairie ont été réalisés par nos agents techniques, je tiens à les féliciter pour la qualité de ce travail. Toujours en interne, des jeux pour enfants ont été installés à proximité du lotissement de la Tiercelle. Nos agents assurent aussi l'entretien des espaces verts qui occupent une surface importante pour notre commune, nous appliquons le zéro phyto, nous devons nous habituer à voir de l'herbe notamment sur les trottoirs. Je remercie celles et ceux qui désherbent devant leur propriété.

La municipalité a validé la transformation de l'ancien presbytère en deux logements, une aide du plan de relance gouvernemental de 63 222 € et les fonds de concours de Chartres Métropole de 126 445 € nous permettent d'envisager cette réalisation sans mettre en péril les finances communales.

J'ai proposé au Conseil Municipal une hausse de 2% de la taxe foncière communale bâtie ; la suppression de la taxe d'habitation entraîne une baisse de nos recettes fiscales. L'État compense sur les bases reçues en 2017 et ne prend pas en compte les nouvelles constructions, ce qui induit un manque à gagner. En fonctionnement, la dotation de l'État diminue fortement, compensée en partie par la dotation de solidarité de l'agglomération Chartres Métropole, qui permet de maintenir un équilibre budgétaire néanmoins assez fragile.

J'ai fait partie de ces élus communautaires qui ont été favorables à l'instauration d'une taxe foncière bâtie de 7.5%, l'agglomération de Chartres Métropole étant aussi pénalisée par la suppression de la taxe d'habitation.

Sommaire

VIE MUNICIPALE

Budget communal	4
Urbanisme	5

VIE DU VILLAGE

Au service de la commune	7
Le regroupement pédagogique	10
La salle des fêtes	12
Le comité des fêtes	13
La journée du 11 novembre	14
L'état civil	15
Les assistantes maternelles	15
La sécurité : tous concernés !	16
L'agence postale communale	17
Le lotissement « La Tiercelle »	18
L'aire de jeux	18
Les mares de la commune	19
Miss Small Élégance France	21

VIE ASSOCIATIVE

L'Association des Parents d'Élèves	22
Mutuelle des chasseurs	22
Association des familles rurales	23
L'ASCB	24
(Association Sportive Clévilliers - Bailleur L'Évêque)	
Les voyageurs du temps	25

VIE PRATIQUE

Vos démarches administratives	26
Citoyenneté	26
Les Déchetteries	27
Informations pratiques	28

Choix difficile mais nécessaire pour maintenir les aides versées aux communes et l'ensemble des services fournis à la population. Pour les contribuables, l'augmentation est largement atténuée par la disparition progressive de la taxe d'habitation, même si je reconnais que seuls les propriétaires vont participer économiquement à la vie de nos villages ; dommage que les députés n'aient pas pris cela en compte.

En qualité de Président du Regroupement Pédagogique (SIRPEC), je tiens à remercier l'ensemble du personnel et des enseignantes pour leur engagement dans le fonctionnement de l'école, malgré le protocole sanitaire très strict, mais obligatoire, pour protéger du mieux possible nos 206 enfants du virus.

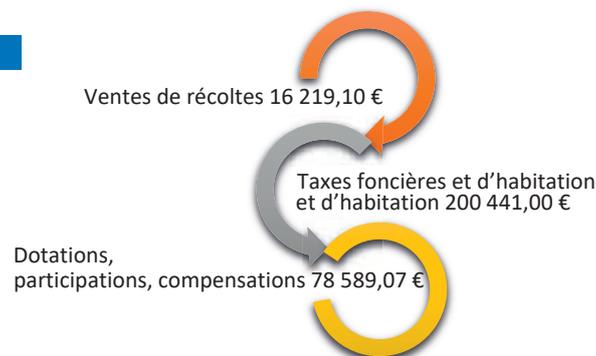
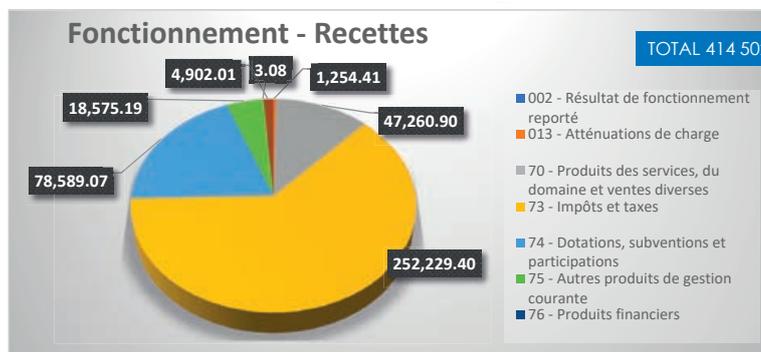
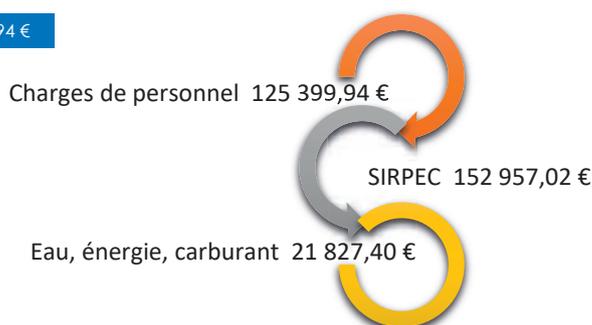
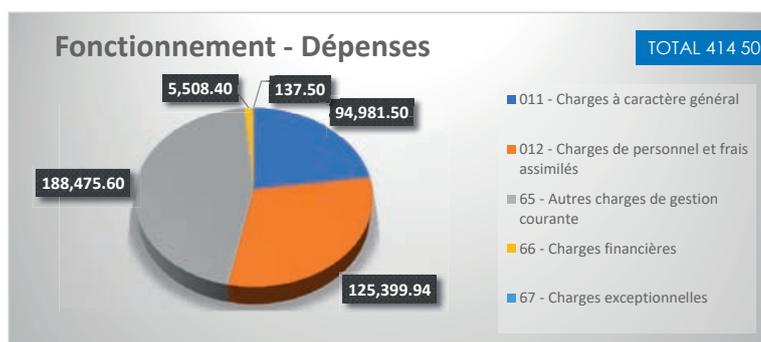
En ce qui concerne la municipalité, pour cette année 2022, trois dossiers structurants pour notre commune constitueront notre base de travail : la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le début des travaux des logements de l'ancien presbytère et le remembrement du territoire agricole, la commune possède 15 ha et sera prioritaire sur le choix de l'emplacement des parcelles dans la future carte communale.

Avec mes collègues, je vous souhaite de belles réussites, bonheur et prospérité pour cette année 2022. Prenez soin de vous et des vôtres, en espérant que cette nouvelle année verra la fin de la pandémie.

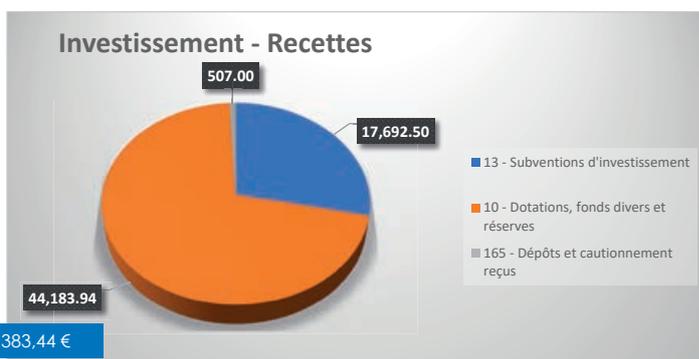
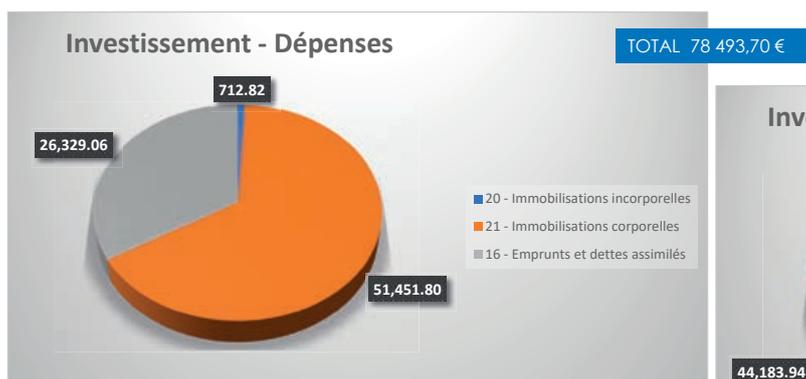
Alain BELLAMY,

Budget Communal 2020

Budget de Fonctionnement



Budget d'Investissement



Urbanisme



Permis de Construire

■ Isabelle DAMY	Construction d'un pavillon
■ Jérôme RIVET	Construction d'un hangar agricole
■ SCI BARRENGAR	Construction d'un hangar pour stockage
■ Jean-Marc HUET	Construction d'un garage
■ Guy BAUDOUX	Construction d'une véranda
■ Ludovic MOUTET	Construction d'un pavillon
■ SCI KA2G	Construction d'un bâtiment de stockage



Déclarations préalables de travaux

■ Thomas DUCASTELLE	Transformation d'un garage en pièce habitable
■ Nicolas GAILLOT	Transformation d'un garage en pièce habitable
■ François GODET	Remplacement de fenêtres
■ Nicolas GAILLOT	Installation d'une pergola bioclimatique
■ EDF ENR	Installation d'un générateur photovoltaïque
■ Lionel CHEVALLIER	Ravalement de façade
■ Franck BELLUAU	Construction d'un garage
■ Matthieu SAVEY	Pose de fenêtres de toit
■ Maxime LESAGE	Construction d'un garage
■ OPEN ENERGIE	Installation de panneaux photovoltaïques
■ SCI KA2G	Rénovation de couverture
■ Jean-Paul VILTROUVE	Réfection de toiture

Entretien des trottoirs et caniveaux

Depuis quelques années, pour l'entretien des trottoirs et caniveaux, la commune ne peut plus utiliser de produits phytosanitaires. Ces normes ont un impact sur l'évolution visuelle de nos rues, malgré le travail des agents techniques. Nous remercions les habitants qui entretiennent les abords de leur domicile et nous encourageons ce geste citoyen pour le bien-être de tous.

Urbanisme

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

Fiche
pratique
à détacher
et à conserver

RAPPEL DES AUTORISATIONS À DEMANDER PAR LES PARTICULIERS SELON LES TRAVAUX ENVISAGÉS

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison ou appartement ?

Renseignez-vous sur les éventuelles autorisations qu'ils nécessitent.

En fonction de la nature des travaux, des règlements d'urbanisme ou de copropriété, vous pouvez être dans l'obligation de faire une déclaration préalable de travaux ou dans certains cas, une demande de permis de construire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.

- 01** **Je modifie l'extérieur**
en édifiant ou modifiant un portail, une clôture ou en changeant la couleur des portes, du crépi...
Je dois déposer un dossier de déclaration préalable en Mairie.
- 02** **Garage**
Si accolé à l'habitation
<40m² : déclaration préalable*
>40m² : permis de construire*
Si indépendant à l'habitation
<20m² : déclaration préalable
>20m² : permis de construire
- 03** **Je crée ou modifie une ouverture**
cela modifie l'aspect extérieur de ma maison :
déclaration préalable
- 04** **J'installe des panneaux solaires**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison :
déclaration préalable
- 05** **Je rénove la toiture**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison :
déclaration préalable
Si remplacement identique : aucune formalité**
- 06** **J'installe une fenêtre dans le toit**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison :
déclaration préalable*



LE SAVIEZ-VOUS ?

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.



Tous travaux, quels qu'ils soient, situés dans le secteur des bâtiments de France doivent OBLIGATOIREMENT être déclarés en mairie



- 07** **J'installe une cabane, un abri de jardin, un appentis**
<5m² : aucune formalité**
<20m² : déclaration préalable
>20m² : permis de construire
- 08** **Je construis une véranda ou une terrasse couverte**
<5m² : aucune formalité**
<40m² : déclaration préalable*
>40m² : permis de construire*
- 09** **Je rénove ma façade (ravalement, bardage...)**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison :
déclaration préalable
- 10** **J'installe une piscine (enterrée ou hors-sol)**
<10m² (non couverte, restant moins de 3mois) : aucune formalité**
<100m² (non couverte) : déclaration préalable
<100m² (avec couverture de moins de 1,80m de haut) :
déclaration préalable
>100m² : permis de construire
- 11** **Je crée une extension, espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles**
<40m² : déclaration préalable
>40m² : permis de construire
- 12** **Je crée une terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois)**
Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité**
Surélévée <5m² : aucune formalité**
Surélévée <40m² : déclaration préalable
Surélévée >40m² : permis de construire

* Si franchissement du seuil des 150m² (superficie existante + superficie créée) : permis de construire avec recours architecte

** Sauf dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, d'un monument historique, dans un site inscrit classé ou en instance de classement, sur un immeuble protégé : déclaration préalable

Pour plus de renseignements, contactez la mairie : 02 37 23 96 22
mairie.clevilliers28@gmail.com

Documents à télécharger (déclaration préalable et permis de construire) sur service-public.fr

Au service de la Commune



L'équipe technique : Tony et Éric



L'équipe administrative
Valérie et Kim



Corinne a quitté son poste cette année. Nous lui disons merci et nous lui souhaitons bonne continuation dans sa vie professionnelle !



Après de nombreuses années aux côtés des écoliers, Josselyne a pris un nouveau chemin. Nous lui exprimons toute notre gratitude. Heureuse retraite !

Sapeurs-Pompiers volontaires,

Dix Sapeurs-Pompiers assurent au quotidien 24h/24 les interventions d'urgence dans nos communes.



C'est dans les années 1990, que les pompiers de Clévilliers alors situés rue de Chartres se sont regroupés avec les pompiers de Challet. Leur périmètre opérationnel s'étend aujourd'hui sur les villages de Challet, Clévilliers, Berchères la Maingot, Saint-Germain-la-Gâtine, Briconville et jusqu'à Bouglainval. Ils ont été appelés sur plus de 80 interventions en 2021 : incendies, accidents de la route et secours à victimes. Ils assurent les gardes à tour de rôle et ils sont alertés par leurs petits appareils portatifs (BIP), ces derniers leur indiquant le lieu et la nature de l'intervention d'urgence à effectuer. Ils ont entre 5 et 7 minutes pour se rendre à la caserne dès l'alerte déclenchée par le centre de secours. Ils s'équipent de leur tenue adaptée à l'intervention et

partent d'urgence avec leurs engins. Deux véhicules sont disponibles, un VL (véhicule léger) équipé afin d'assurer les soins aux victimes (bouteilles d'oxygène, défibrillateurs..). Le deuxième, un VIP (véhicule d'intervention polyvalent) avec sa motopompe, peut contenir 450 litres d'eau et est capable de se brancher sur toutes les bornes d'incendie. Il peut également pomper l'eau dans les mares communales.

L'adjudant chef AUDUREAU Didier, avec ses 30 ans de service et d'expérience à la caserne de Chartres et son équipe composée de volontaires, mais aussi de pompiers professionnels, veillent par leur passion et leur dévouement au bon déroulement des interventions et des soins apportés aux victimes.

Information : les jeunes de 12 ans désirant se former (JSP) en apprenant les techniques du Sapeur-Pompier peuvent rejoindre le regroupement Jouy, Maintenon ou Challet. (formation de 12 à 16 ans, soit 4 années de formation avec la possibilité dès l'âge de 16 ans de passer les premiers diplômes de secourisme et d'intégrer les rangs des sapeurs pompiers volontaires.)

Aujourd'hui 18 jeunes font parties de l'effectif.

Vous avez entre 16 et 60 ans, vous êtes un homme ou une femme dévoué(e), disponible, et vous aimez porter secours, vous vous sentez en bonne santé physique, venez rejoindre l'équipe des pompiers volontaires.

Contact : M. AUDUREAU  0 621 444 010

S'ENGAGER POUR SON PAYS EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Conditions	Formation	Disponibilité
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir entre 16 et 60 ans • Aptitude physique et médicale 	Une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans	6 interventions par mois en moyenne

Retrouvez toutes les informations et conditions d'engagement sur pompiers.fr

Au service de la Commune



Un défibrillateur est à votre disposition **devant la Mairie**. En cas d'urgence, n'hésitez pas à vous en servir. Les consignes sont claires et vous pouvez sauver une vie en l'utilisant. **Attention : le caisson est sécurisé. Il faut donc forcer l'ouverture.**

Utilisation du défibrillateur

Si vous êtes témoin d'un incident nécessitant un défibrillateur.

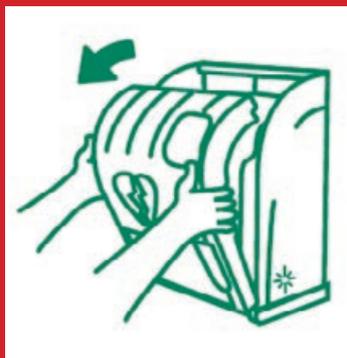
1 ■ Contactez les secours.

Parlez d'une voix forte et claire, décrivez la situation sans oublier de préciser le lieux de l'incident.



2 ■ Tirez sur la porte du défibrillateur.

L'alerte visuelle est donnée par le cli-gnotement des voyants rouges.



3 ■ Saisissez le défibrillateur.

Rendez-vous auprès de la victime. Mettez en fonction le défibrillateur. Suivez les instructions du défibrillateur.



Le personnel du groupe scolaire



Les Enseignantes (de gauche à droite) :

Isabelle DAMY (Directrice), Clémence BARDY, Sandrine DUFOUR, Elisabeth LEBEAU, Estelle LEGRAND, Catherine SIGNORET, Nathalie BREMAUD, Brigitte CATTANEO, Stéphanie LEGER.

Le regroupement pédagogique

Le regroupement pédagogique a accueilli plus de deux-cents élèves à la rentrée 2021 avec une majorité d'enfants résidants sur la commune de Clévilliers.

Les écoliers des trois classes de maternelle et des cinq classes élémentaires ont accès aux services de garderie, du restaurant scolaire ainsi qu'à l'étude.

Garderie : forfait de 15 € à la 1^{ère} utilisation de la garderie pour l'année scolaire en cours et au-delà, 0,80 € la ½ heure (tout ¼ d'heure commencé est facturé).

Restaurant scolaire : 3,95 € / repas enfant

Etude dirigée : 2,50 € la séance

Les Agents territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) et intervenantes au restaurant scolaire.



(De gauche à droite)
Pauline, Peggy, Inès, Dominique, Véronique, Laura, Sophie, Léa.



Le Bus et son chauffeur Daniel GARNON.

La salle des Fêtes



Votre espace communal. Vues de la salle des fêtes et des sanitaires rénovés.

Tarifs de location

Location de la salle des fêtes	Du 1er mai au 14 octobre salle + cuisine		Du 15 octobre au 30 avril salle + cuisine + chauffage	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Habitants de la commune	190,00 €	300,00 €	310,00 €	460,00 €
Option « chauffage »	100,00 €	100,00 €		
Habitants hors commune	360,00 €	515,00 €	495,00 €	740,00 €
Option « chauffage »	100,00 €	100,00 €		
Associations communales	(1 location offerte / an) puis 95,00 € à chaque location			
Caution	460,00 €			
Location matériel	Table (3,10 m) 3,10 € / Unité		Chaises 0,40 € / Unité	

Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes n'a pas pu proposer tous les événements festifs prévus et habituels sur Clévilliers en 2021, au vu du contexte sanitaire du pays.

Mais, à la plus grande joie des petits et des grands, **L'Arbre de Noël** (organisé par le Comité des Fêtes et la Commune) a, lui, pu se tenir cette année le **dimanche 12 décembre 2021** au matin, à la salle des fêtes de Clévilliers, devant un public nombreux et enthousiaste.

Zafary, artiste Clévillois, a présenté son spectacle « **Appelez-moi Z** », tout public vers 11 heures. L'artiste nous a proposé un show plein de féerie, de magie et d'humour, pendant lequel **les enfants ont été invités à monter sur scène et à participer**, ainsi que les parents : tous ont fait pleinement partie du spectacle. **Magie, apparitions, disparitions, ballons, gags, musique, Rubik's cube, bulles de savon** : un programme varié et distrayant qui a émerveillé le public.

À la fin de la représentation, les enfants avaient rendez-vous avec le **Père-Noël** pour un moment privilégié et une petite photo souvenir. Puis, ils étaient appelés par année de naissance pour aller chercher leurs cadeaux **au comptoir des lutins** du

Père Noël. Comme tout le monde a été très sage cette année, les enfants ont été bien gâtés par l'homme à la houppelande rouge.

Un beau moment de joie et de partage, qui avait manqué aux habitants de la commune.

Vie festive de la Commune.

Le Comité des fêtes vous proposera avec grand plaisir, de nouvelles manifestations en 2022, si la situation le permet.

N'hésitez-pas à suivre notre actualité sur la Page Facebook [Comité des Fêtes de Clévilliers](#), sur la page Instagram et à venir rejoindre les rangs de notre association !



Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour vous et vos proches. Rendez-vous en 2022, pour de nouveaux moments festifs, placés sous le signe du partage et de la convivialité.

Nous comptons sur votre participation et votre bonne humeur pour faire de ces événements une réussite.

Le 11 novembre 2021

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Le repas communal conjoint à la commune de Challet



Nos doyens à l'honneur

État-Civil



NSILULU Logan,
3 février

NSILULU Lenny,
3 février

DORON Manoé,
10 février

LESAGE Gabriel,
2 mars

VERZEAUX Léonie,
12 juillet

SAVEY LE NOAN Antoine,
29 août

POTTIER Hermance,
24 septembre

FOLLET Gaultier,
19 octobre

**Patricia DUHEM et
Jean-Denis ROMMEL**
24 avril

**Céline ROQUEJOFFRE et
Alexandre GAJEWSKI**
8 mai

**Lindsey MORALES et
Olivier BLONDEEL**
21 août

**Jessica CORMIER et
Christophe WINGEL**
18 septembre

**Geneviève DE JÉSUS GARCIA et
David MAYEUR**
25 septembre

**Émilie DEBEVEC et
Guillaume CHÉRON**
9 septembre

Jean-François PIERRE
14 avril

Jean-Pierre CUROT
5 août

Vincent AVERBOUH
28 août



Assistantes maternelles

Lucie MOULIN-CABART,
17, rue des Vaux Creux
BRICONVILLE
06 56 70 06 02

Christine BURY
6, r. du Prieuré des chaises
«Le Boullay d'Achères»
CLÉVILLIERS
02 37 32 54 73
06 77 53 44 71

Delphine DOS SANTOS
8, rue du Friche
CHALLET
02 37 32 53 68
06 37 89 67 89

Élodie VILAIN,
8, rue de Fresnay
CHALLET
06 34 41 92 70



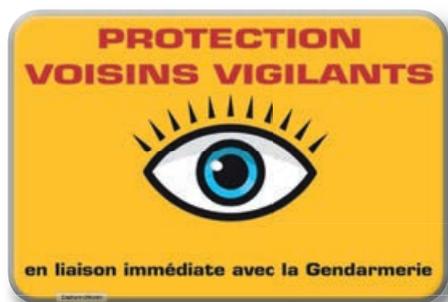
Maison des Enfants
Relais Assistants Maternels
3, rue du Puit Drouet
Tél. 02 36 67 30 20

mail : relais-assistantes.maternelles@agglo-ville.cartres.fr

ASSMAT28EURELIEN.FR
<https://assmat28.eurelien.fr/>

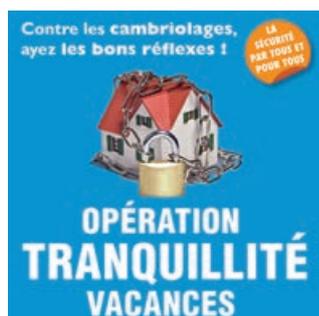
Sécurité pour tous

Bien vivre ensemble



Des gestes simples pour une vigilance accrue

Relever l'immatriculation ou le modèle d'un véhicule suspect, être plus vigilant à ce qui se passe chez le voisin en son absence ou même simplement fermer sa porte d'entrée à clef et ses fenêtres, faire tout ce que l'on peut pour éviter les cambriolages. S'inscrire gratuitement sur le site internet www.voinsvigilants.org pour être reconnu citoyen bénévole veillant sur son quartier et prévenir les forces de l'ordre en cas de petits ou gros pépins. Ne pas intervenir directement mais appeler la gendarmerie « 17 » et ne pas se mettre en danger.



Départs en vacances

«Opération tranquillité vacances » permet de demander à la gendarmerie de surveiller son domicile durant ses vacances en s'inscrivant en ligne sur www.service-public.fr, ou en se rendant à la gendarmerie de sa commune.



Quelques consignes

- **Stop aux dépôts sauvages de déchets divers** (déchets verts, sacs poubelles, canettes, gravats, pneus, cartons...).
- **Vigilance au stationnement gênant** aux abords de l'école.
- **Ramasser les déjections animales** sur la chaussée, **tenir son chien en laisse**, aboiements...
- **Respecter de la limitation de vitesse en agglomération.**
- **Entretenir la végétation mitoyenne** ainsi que **son trottoir.**
- **Respecter les horaires de tonte** et **travaux bruyants** prévus par arrêté préfectoral.
- **Partage de la route** pendant les travaux des champs.
- **Ne pas brûler** les plastiques, moquettes et les végétaux humides.



Horaires pour les travaux bruyants

selon l'Arrêté Préfectoral relatif au bruit du 3 septembre 2012 de la préfecture d'Eure et Loir.

Jours Ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

dimanche : de 10h00 à 12h00

Votre Agence Postale Communale



Dimitri, votre facteur titulaire, fait équipe avec Valérie à l'agence postale.

Votre Agence Postale à Clévilliers | rue du Stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ 02 37 23 91 57 | Lundi et Vendredi 13h30 à 18h00
Mercredi et Samedi 9h00 à 12h00

Boulangerie - Pâtisserie - Épicerie

AU PAIN MAISON

Bailleau-L'évêque
& Clévilliers

Ouvert

du mardi au vendredi de
7h-13h30 et 16h-19h45

Le samedi de
7h30-19h45

Dimanche et jour fériés
7h30-13h

Distributeur rue du stade Clévilliers
24/7

Fermé tous les lundis même fériés et 1^{er} janvier

10, rue des Tilleuls 28300 BAILLEAU L'ÉVÊQUE
Tél. 02 37 22 93 33

Du pain à Clévilliers



Le lotissement « La Tiercelle »

Quelques lots encore disponibles



Plusieurs terrains ont trouvé acquéreur au cours de l'année 2021.



Quelques lots sont encore disponibles. Contacter la mairie pour plus de renseignements.

mairie.clevilliers28@gmail.com

Une nouvelle aire de jeux

Une aire de jeux a été installée au début du printemps.



Balade autour des mares de la commune



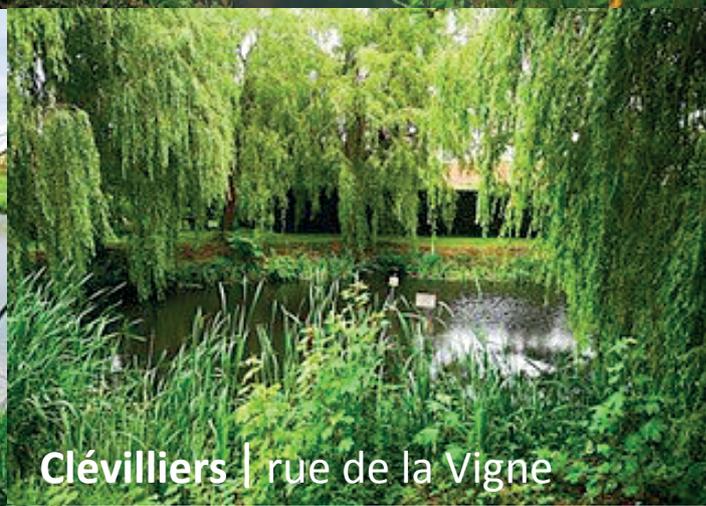
Bouard



La Bréqueille



Clévilliers | rue du Voisinet



Clévilliers | rue de la Vigne



Gonville



Le Boullay d'Achères | Mare Neuve

L'Atelier des Godins



MISE EN PAGE / IMPRESSION / OBJETS & TEXTILES PUBLICITAIRES / RÉGIE PUB

atelier_des_godins@sfr.fr

SIRET 820 629 566 00010 | RSAC CHARTRES 820 629 566 | APE 4619 B | FR95820629566



Virginie M., prothésiste ongulaire diplômée

A domicile

06.21.63.53.82



Offre de bienvenue

*3€ de remise sur la prestation de votre
choix (hors dépose)
Offre valable sur présentation de ce flyer.*



*Située à Cleveilliers (28300) je me déplace à votre domicile,
dans un rayon de 20km.*

Possibilité de me déplacer au-delà avec un supplément de 5€.



Pose de vernis semi-permanent : à partir de 25€

Extensions d'ongles : à partir de 45€

Gainage (renforcement des ongles naturels) : à partir de 35€

Remplissage : à partir de 35€

Dépose : à partir de 15€

Nail art / french manucure : à partir de 2€

*Bon cadeau, carte de fidélité, révisions pose de vernis
semi-permanent*

*Rejoignez moi sur les réseaux sociaux et n'hésitez
pas à me contacter...*

*Facebook
Virginie M., prothésiste ongulaire*

*Instagram
virginie_prothesiste_ongulaire*

L'élection de Miss Small Élégance France 2022



Bravo Anaïs pour cette réalisation et vive Miss Small Élégance France !

Dimanche 5 décembre 2021, les représentantes de cinq régions (Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Occitanie, Grand-Est et Nouvelle Aquitaine) ont concouru à la salle des fêtes pour décrocher le titre de Miss Small Élégance France 2022.

En raison des conditions sanitaires, l'élection n'a pas pu être ouverte au public. Seuls les membres du jury ainsi que les organisateurs étaient présents. L'année passée, le déroulement de l'événement s'est produit en « e-élection », via un vidéo montage publié sur les réseaux sociaux.

La Clévilloise, Anaïs CARÊME, détentrice du titre Miss Small Élégance France 2021, a cédé sa couronne lors de cet événement à Noémie LARCHÉ représentante de la région Pays de la Loire.

La jeune femme de 21 ans, actuellement en première année d'études d'infirmière, a organisé l'élection sans aucun budget, en démarchant un grand nombre de partenaires. Elle a surmonté toutes les difficultés pour offrir aux prétendantes à sa succession – des femmes de 18 à 28 ans qui mesurent moins d'1,70m - une élection digne de ce nom.



L'Association des Parents d'Élèves



Les membres de l'APE de l'école se sont réunis Dimanche 10 octobre 2021 à la mairie de Clévilliers afin de procéder à la réunion de rentrée. Monsieur ENJELVIN Thierry, président de l'association de septembre 2019 à juin 2021, et Madame PAIRIN Magali étaient présents afin de procéder au bilan de l'année passée et acter un passage de relais du fait de leur départ de l'association car leurs enfants sont entrés en sixième à la rentrée de septembre. Nous tenons à les remercier pour leur investissement et leur implication au cours de ces années de partage et de mobilisation pour les enfants de l'école.

Cinq anciens membres continuent l'aventure, à savoir : Mme LEAL CHIOTO Aude, Mme YORK Aurélie, M. LAUNAY Ambroise et Mme LAUNAY Caroline ainsi que M. TOUCHET Thibault. Madame PRETSEILLE Marine était également présente, elle nous rejoint cette année. Nous avons procédé à la nomination du nouveau président et de son adjointe. Il s'agira de Monsieur TOUCHET et de Madame PRETSEILLE. L'équipe de l'APE a pré organisé les actions que nous souhaitons mener au cours de l'année scolaire 2021-2022. Nous désirons proposer la **projection d'un film**

d'animation aux enfants avant les vacances de Noël, suivi d'un goûter en présence de la mascotte de l'APE. Nous souhaiterions organiser **un grand Carnaval** au mois de Mars 2022 et réinstaurer **la kermesse de fin d'année** qui devrait avoir lieu le 25 juin 2022 après deux « années blanches », du fait de la crise sanitaire. Afin de pouvoir apporter un soutien financier à l'école et continuer de proposer des actions ludiques éducatives et pédagogiques, nous proposerons entre autre : **une vente de gâteaux BIJOU**, au retour des vacances de la TOUSSAINT. Nous prévoyons également de remettre en place **un partenariat avec la ferme de OUERRÉ**, pour une vente de sapins de Noël, **une vente de mémos personnalisés** avec les dessins des enfants, ainsi qu'**une vente de chocolats**.

Ces différentes actions seront réparties tout au long de l'année 2021-2022. Les bénéfices seront reversés à l'école pour contribuer au financement de sorties scolaires, d'équipements, de goûters et d'activités en tout genre destinées aux enfants. Nous comptons sur votre soutien pour permettre à cette association de continuer d'exister.

L'équipe de l'APE

Mutuelle des chasseurs



Pendant la période de chasse, les chemins communaux sont accessibles aux riverains.

L'ensemble de l'équipe de la mutuelle des chasseurs de Clévilliers, Éric BUISSON, Michel FEILLU, Jeanne GRENIER, Philippe LEROY, Romain HATTON, Jean-Louis NAVEREAU, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Familles Rurales de Clévilliers Challet - Briconville

Yoga



Salle des Fêtes de Clévilliers

Lundi matin de 10 h 00 à 11 h 15 avec Véronique
Jeudi soir de 20 h 00 à 21 h 15 avec Cristina

Ces divers cours de Yoga et de Fitness sont assurés par des animatrices diplômées. Ils se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur. Vous pouvez toujours venir nous rejoindre... Vous êtes bienvenu(e)s et serez accueilli(e)s avec plaisir.

Fitness



Salle des Fêtes de Clévilliers

Mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30 avec Margaux

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

■ Annie RENARD, Présidente	06 61 69 76 16
■ Jane CHAUVRON, Trésorière	06 71 81 71 03
■ Isabelle ANSEAUME, Secrétaire	06 27 81 25 52

Nous vous présentons toutes nos meilleurs vœux pour l'année 2022



Téléthon 2021

AFM TÉLÉTHON 
INNOVER POUR GUÉRIR

Le Samedi 11 Décembre 2021, une marche a été organisée au profit du **Téléthon de Clévilliers** ; **118 € ont été collectés**. Merci aux participants, malgré le froid. Au retour de nos marcheurs, une collation leur a été offerte. Merci à Marine d'avoir pu être parmi nous.



Association Sportive

Clévilliers - Bailleau l'Évêque

Pour cette nouvelle saison 2021-2022,
nous comptons 54 licenciés dont 43 de 5 à 15 ans.

U9

mardi
18h00 - 19h15
stade de Clévilliers

U11

mardi et jeudi
18h15 - 19h30
stade de Clévilliers

U13

mardi
18h30 - 20h00
stade de Clévilliers

jeudi

18h30 - 20h00
stade de Tremblay-les-Villages

U15

mardi
18h30 - 20h00
stade de Bailleau-l'Évêque

jeudi

18h00 - 19h30
stade de Lèves

Nous constatons une baisse du nombre de nos licenciés pour cette saison 2021-2022, en espérant que ce soit dû à la crise et que nous verrons de nouvelles petites têtes blondes la rentrée prochaine.

De ce fait, nous n'avons donc pas de catégorie U7 cette année. Ils sont regroupés avec les U9. Une entente avec le club de Tremblay-les-Villages a été signée pour notre catégorie U13. Notre entente avec le club de Lèves pour nos

U15 a été renouvelée. Nous tenons à remercier les communes de Clévilliers, Bailleau-l'Évêque, Challet et Briconville ainsi que les Sponsors et partenaires d'être toujours présents à nos côtés chaque année.

L'ASCB et tous ses licenciés vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux 2022.

Xavier GARANGER,
Le Président.

Association VOYAGEURS DU TEMPS



L'association Voyageurs du temps propose des relookings et des événements festifs faisant revivre les différentes époques du vingtième siècle, les contes et traditions du monde pour les collectivités et les particuliers. La collection de costumes ne cesse de s'agrandir et la qualité des prestations de s'affiner au fur et à mesure des années, cette année nous avons choisi d'enrichir notre collection de costumes Belle Epoque.

Dans la petite salle communale de Clévilliers, où sont stockés les costumes de pirates, de pin up et autres, l'association propose aussi un cours de couture le mercredi soir de 19h à 21h en période scolaire, les cours ont en effet repris depuis le 15 septembre 2021. Il reste des places pour apprendre la couture avec Doriane Vandermeersch.

En juin dernier, nous avons proposé une journée « *Déjeuner des Canotiers* » inspiré par un tableau



Ces événements sont ouverts à tous, adhérents de l'association ou non.

Contact : voyageursdutemps28@gmail.com

Facebook : Voyageurs du temps.

de Renoir, qui plongeait les participants à la Belle Époque. Les participants ont pu jouer au croquet, partager un bon repas et rencontrer Renoir, pendant que le public inscrit au Relooking se préparait : coiffure, costume et maquillage pour un shooting photographique dans le cadre idyllique et très nature de l'Eure de la guinguette de Morancez.

Pour Halloween, nous avons choisi cette année de partir sur l'Île aux Pirates et d'organiser une chasse au Trésor dans Clévilliers. À cette occasion, les enfants ont pu participer à des ateliers créatifs, fabriquer un radeau, un coffre au trésor et assister à la pièce *Pirate Otto Mate* d'Ann Rocar interprétée par nos bénévoles et acteurs de talent : Franck Leroy, Catherine Delanoy et Lilou Viegas.

De nouveaux partenaires viennent enrichir notre agenda comme l'Eure de la guinguette de Morancez, le Christies, les Vieilles Pédales ou Elsa Swing.

L'association vous propose cette année :

- **Voyages dans les années folles,**
4^{ème} édition, Clévilliers, 5 mars 2022
- **Alice aux pays des Merveilles,**
2^{ème} édition, Morancez, avril 2022
- **Journée dédiée aux vélos retro**
avec Les Vieilles Pédales, Chartres, fin mai 2022
- **Un relooking pin up sixties** lors du salon du vintage de Thiron Gardais, juin 2022
- **Un événement sur la magie et les sorciers,**
Clévilliers, Halloween 2022

Déchetteries



Horaires d'ouverture des déchetteries

TOUTE L'ANNÉE

Fermeture à 12h et à 18h et les jours fériés pour toutes les déchetteries.



	Chaunay	Champhol	Dammarie	Saint-Aubin-des-Bois	Roinville-sous-Auneau
LUNDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
MARDI	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
MERCREDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé
JEUDI	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
VENDREDI	9h - 12h / 14h - 18h				
SAMEDI	9h - 12h / 14h - 18h				
DIMANCHE	9h - 12h / Fermé				



0 800 22 20 36

Service & appel
gratuits

Le dernier accès à la déchetterie
doit se faire 15 minutes avant la fermeture.



APEC ASSURANCES

Audit Page Eric en Courtage

Assurance de prêts - Audit et Conseil

Assurance Vie - Santé - Prévoyance - Retraite

Pour professionnels et particuliers

- Assurance de prêt immobilier
- comparateur et étude de mutuelle santé
 - étude de solution de prévoyance comme le maintien de salaire, la garantie décès ou le contrat obsèques.
 - solutions de placements financiers et de contrats d'épargne pour préparer la retraite

12, rue du Bois neuf lieu dit Bouard - 28300 Clévilliers

TÉL.: 07 86 83 21 61

www.apecassur.fr

Mail : e.page@apecassur.fr

Sarl au Capital de 500 € - RCS 854 025 731 - Orias N° 190 07 034 www.orias.fr

Vos démarches administratives

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic !

UN SEUL COMPTE POUR TOUTES VOS DÉMARCHES

<https://ants.gouv.fr>

Mes démarches en ligne :

Vous pouvez désormais effectuer vos démarches de certificat d'immatriculation (carte grise) et de permis de conduire sans vous rendre au guichet d'une préfecture. Vos démarches de délivrances de titres se simplifient avec un service public accessible en ligne 24h/24, 7j/7 pour tous et partout sur le territoire.

Les cartes d'identité et les passeports sont désormais biométriques. La mairie de Clévilliers n'est pas dotée des équipements nécessaires à leur production.

Les démarches liées à l'obtention un certificat d'immatriculation (carte grise) pour cause de vente ou de changement d'adresse, se réalisent aujourd'hui de deux façons différentes :

- de manière numérique via **uniquement** le site de l'ANTS (<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>).
- ou de manière physique **chez un professionnel de l'automobile** agréé par la préfecture (cf. garagistes dans le département de l'Eure-et-Loir - 28).



NB. Attention, énormément de sites internet vous proposent de réaliser les formalités liées à votre carte grise contre une certaine somme d'argent. Avant toute validation de paiement, vérifier quel est le prix de votre carte grise.

Citoyenneté

3 étapes obligatoires à partir de 16 ans.

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e année, tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au Consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement

facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée de Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est **exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autoités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...)**. Pour tout renseignement, veuillez contacter la Mairie.





filibus

Contactez-nous au :
02 37 36 26 98

www.filibus.fr

filibus à la Demande
0 801 90 10 28
(SERVICE ET APPEL GRATUITS)



AGENCE POSTALE COMMUNALE

rue du Stade 28300 CLÉVILLIERS ☎ **02 37 23 91 57**
| Lundi et Vendredi 13h30-18h | Mercredi et Samedi 9h-12h |
| Levée du courrier : tous les jours à 9h00 |

Infos Pratiques

MAIRIE DE CLÉVILLIERS
rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ **02 37 23 96 22**

courriel : mairie.clevilliers28@gmail.com

Secrétariat ouvert au public

- **Mardi** : 15h00 à 18h00
- **Vendredi** : 15h00 à 19h00

Permanence du Maire ou des Adjointes

- **Vendredi** : 18h00 à 19h00,
ou sur rendez-vous.

ÉCOLE DE CLÉVILLIERS

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ **02 37 23 90 38**




mEau
Chartres Métropole

13 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES

02 34 43 90 22

www.cmeau.com



BIBLIOTHÈQUE

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

RÉOUVERTURE APRÈS TRAVAUX

Madame DUFOUR communiquera ultérieurement les permanences.

PAROISSE

Presbytère de Maintenon

28 rue Maunoury
28130 MAINTENON

Tél. **02 37 23 01 28**



Agenda des messes en l'église St Martin de Clévilliers, consulter le site internet de la commune.

S Y N E L V A
www.rseipc.fr

DÉPANNAGE

GAZ

02 37 91 80 23

DÉPANNAGE

ÉLECTRICITÉ

02 37 91 80 20

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

ACCUEIL CLIENT - Pôle Administratif - Place des Halles 28000 CHARTRES

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie le troisième mardi du mois. Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous avec le secrétariat de direction de l'action sanitaire et sociale.

☎ **02 37 23 52 00**



Le Petit Guide du Tri CHARTRES MÉTROPOLE

MEMOTRI
Où jeter quoi ?

Le TRI en quelques clics !

« Le Petit Guide du Tri » est disponible sur demande dans votre mairie.



Hôtel de ville
Place des Halles
28000 CHARTRES

Pour plus de renseignements

☎ **N° Vert 0 800 22 20 36**

Appel gratuit d'un poste fixe

Service-Public.fr

URGENCE Qui appeler ?



SAMU



15

Urgence médicale

POLICE SECOURS



17

Signaler une infraction

POMPIERS



18

Situation de péril ou accident

URGENCE SMS



114

Accessible par application ou SMS

EN MER



196

Sauvetage en mer

EUROPE



112

Urgence médicale
→ Infraction
→ Péril